

08/06/2023

Développement Durable : Synthèse Annuelle 2022 PROXIMA PATRIMOINE Approche par le bilan comptable

Développement Durable 2009-2029 issu de la COP 15 de Copenhague

L'objectif est de diminuer de 40 % les ressources utilisées pour produire entre 2009 et 2029, soit - 2 % par an

	2009 en €		Objectif 2029			2022			Objectif 2023		
	2009 en €	% CA	(-40% / CA)	2018 en €	% CA	(-26% / CA)	202 en €	% CA	(-28% / CA)	2023 en €	% CA
CA	390 779 €			721 950 €			748 775 €				
TOTAL	390 779 €	0,00	0,00	721 950 €	0,00	2022,00	748 775 €	0,00	0,00	- €	0,00
Déplacement	15 939 €	4,08	2,45	12 648 €	1,75	3,02	11 105 €	1,48	2,94		0,00
Electricité-Gaz	2 639 €	0,68	0,41	2 191 €	0,30	0,50	2 349 €	0,31	0,49		0,00
Poste	1 644 €	0,42	0,25	2 667 €	0,37	0,31	2 298 €	0,31	0,30		0,00
Téléphone	1 409 €	0,36	0,22	356 €	0,05	0,27	1 710 €	0,23	0,26		0,00
Fourniture Adm	2 098 €	0,54	0,32	1 492 €	0,21	0,40	1 023 €	0,14	0,39		0,00
Repas-Réunions	807 €	0,21	0,12	1 035 €	0,14	0,16	200 €	0,03	0,15		0,00
Eau	323 €	0,08	0,05	221 €	0,03	0,06	136 €	0,02	0,06		0,00
Petit outillage	467 €	0,12	0,07	848 €	0,12	0,09	692 €	0,09	0,09		0,00

Le poste le plus important ce sont les "déplacements".

Il faut d'abord essayer de réduire le nombre de kilomètres.

20/06/2023

Bilan carbone de l'entreprise PROXIMA PATRIMOINE

1) Évolution des émissions de gaz à effet de serre de PROXIMA PATRIMOINE (Source AMF -ADEME 2022)

Postes d'émissions	Formules / an	2022		2023		Variations	
		Quantité	TCO2	Quantité	TCO2	TCO2	%
Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique							
Mercedes Guy	0,221k / CO2 / Km	10 622	2,347				
Jaguar Guy	0,199k / CO2 / Km	2 902	0,577				
2008 Guy	0,093k / CO2 / Km	9 541	0,887				
Polo Cloé (38kms x 2 x nombre de jours)	0,101k / CO2 / Km	3 762	0,376				
Volvo Sabrina (2kms x 10 x nombre de semaines)	0,104k / CO2 / Km	880	0,091				
2008 Marie-Églé (15kms /semaines x nombre de semaine)	0,093k / CO2 / Km	705	0,066				
TOTAL déplacements		28 412	4,344				
Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité :							
Eau	0,13k / m3 (40% RP)	37	0,004				
Gaz	0,443 / kw (40% RP)	17 785	7,879				
Électricité	0,210k / Kw (40% RP)	5 320	1,13				
Émissions indirectes liées à l'immobilier - bureaux							
Achats de produits ou services :							
PC Portable	62 kg / écran / an	1	0,062				
Écrans postes de travail (7 postes double écran et un écran soit 15 écrans) 600 Kwatt/an/tour	65 kg / écran / an	15	0,845				

SARL au capital de 276 631 €uros - RCS Laval 439 614 017 – APE 6622Z

Siège social au 16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier - Tél : 02 43 70 18 88

Proxima Patrimoine est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro ORIAS 07 001 926 (qui peut être consulté sur le site www.orias.fr)

en qualité de conseiller en investissements financiers (CIF) adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine,

Association agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), courtier en assurance et courtier en opérations de banque et en services de paiement,

Titulaire de la carte professionnelle n° 5301 2017 000 020 335, délivrée par la CCI de LAVAL et permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce.

Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9.

Non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

Titulaire de la certification de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) FINANCE DURABLE 2022

Téléphones portables	30 kg / tel / an	1	0,03				
Téléphones fixes	5 kg / téléphone / an	2	0,01				
Serveur	370 kg / serveur / an	1	0,37				
Imprimante	100 kg / imprimante /an	2	0,1				
Video projecteur	95 kg / video project / an	1	0,095				
Assurances, services bancaires et conseils avocats							
Courrier							
Formations							
Télécommunications							
Mobiliers							
Papier							
Services et maintenance							
Déchets (il y a très peu de déchets)							
Autres émissions indirectes							
TOTAL SCOPE 1			14,869				

Se référer à
l'approche par le
bilan comptable

Plan d'actions durabilité (RSE)

Introduction –

Chaque membre de l'entreprise a participé à l'élaboration de ce plan, chacun doit prendre des responsabilités dans ce plan et suivre régulièrement l'avancement, améliorer, progresser, contrôler.

Thématique 1 - Protection de l'environnement

A) L'eau

1) Objectifs : Suivre et réduire la consommation d'eau de 15% - ou 2% par an depuis 2009 (systèmes hydro-économiques, formation aux économies d'eau, collecte d'eau pluviale etc.).

2) Actions :

- Utilisation au maximum de l'eau pluviale pour les toilettes.
- Réduire l'utilisation de l'eau en bouteille plastiques.
- Utiliser de l'eau du robinet, filtrée pour les cafés et thés et des gourdes individuelles pour l'eau potable à boire.

B) Déchets

1) Objectifs : Atteindre 0 déchet (plus de gobelets en plastique, à remplacer par des mugs, vaisselle)

2) Actions :

- On utilise que de la vaisselle durable.

C) Papier (Sabrina)

1) Objectif : Réduire sa consommation de papier de 20% - ou 2% par an depuis 2009 - en limitant le nombre de commandes de documents papiers (conditions générales etc.), de photocopies et d'impressions.

2) Actions :

- Utiliser au maximum les feuilles sur les deux côtés avec l'imprimante deux bacs.
- Les feuilles blanches deux côtés pour les communications clients.
- Les feuilles « un côté » pour les préparations restant au bureau.
- Utiliser du papier recyclé avec le bon grammage.
- Pour des communications non importantes, non essentielles une impression en noir et blanc suffit.

D) Recyclage

1) Objectif : Collaborer avec un organisme de collecte ou de recyclage (pour le papier, carton, plastique, verre).

2) Actions :

- Réutiliser les pochettes et papiers (une face libre).
- Tout ce qui peut être déposé dans les bacs de récupération locaux l'est.
- Deux fois par an le papier confidentiel est déposé à Angers (4 Rue des Basses Fouassières, 49000 Angers) ou à Laval (20 Rue des Giraumeries, 53940 Saint-Berthevin).

E) Suppression des courriels (Inès)

1) Objectif : Supprimer les mails les plus lourds et les mails les plus anciens tous les mois (la pollution numérique représente 4% des émissions de CO2 dans le monde).

2) Actions :

- Nous nous désabonnons systématiquement de ce qui ne nous intéresse pas.
- Les assistantes suppriment ce qui a priori n'est pas important, régulièrement et une action mensuelle est systématisée (cf échéanciers).
- Un responsable une fois par mois nettoie ensuite en triant à nouveau sur le reliquat.

F) Passage à la majorité de signature numérique (Sabrina)

1) Objectif : Utiliser la signature électronique pour plus de 50% des contrats, actes.

2) Actions :

- C'est déjà le cas à ce stade mais nous allons mesurer mensuellement les actions traitées sous format papier pour mieux réduire encore.

G) Electricité

1) Objectif : Suivre et réduire la consommation d'électricité de 15% - ou 2 % par an depuis 2009 - (systèmes éclairage basse consommation, équipements sobres en énergie, limitation du temps de fonctionnement effectif, système de rafraichissement passif etc.)

2) Actions :

- Bien penser à n'éclairer que ce qui est nécessaire.
- Développer des éclairages individuels type lampe d'architecte.
- Toutes les ampoules sont passées en LED.
- Les ordinateurs sont régulièrement arrêtés.

H) Électricité verte

1) Objectif : Choisir un fournisseur d'électricité verte.

2) Actions :

- Nous avons analysé les offres début juin 2023.
- Nous restons chez EDF car dans l'ouest il n'y a que 0,3 % de charbon, 0,2 % venant du pétrole et 7 % venant du Gaz.
- L'électricité consommée par l'entreprise est à + 90 % sans énergies fossiles.

I) Communication interne

1) Objectif : Afficher les écogestes dans les locaux (éteindre la lumière, trier les déchets, raisonner les impressions, raisonner la consommation d'eau, d'électricité).

2) Actions :

- Le présent plan doit être affiché, avec les procédures utiles pour progresser.

J) Achats

1) Objectif : Acheter l'ensemble des équipements électroniques (ordinateur, écran, téléphone, imprimante etc.) reconditionnés et favoriser la réparation au remplacement.

2) Actions :

- Par principe, nous réparons. Mais attention cependant aux coûts (2022).
- Nous faisons appel à une entreprise locale qui nous conseille régulièrement : Electrosystème basé à Château-Gontier-Sur-Mayenne.

K) Déplacements partenaires éloignés

1) Objectif : Exclure les partenaires distants (plus de 500 km).

2) Actions :

- Nous voyons les partenaires locaux régionaux au bureau quand ils prennent rendez-vous suffisamment longtemps à l'avance pour qu'ils puissent pouvoir prendre d'autres rendez-vous proches géographiquement de Château-Gontier-sur-Mayenne.
- Quand un fournisseur nous appelle parce qu'il passe sur Château-Gontier nous faisons en sorte de nous libérer pour le recevoir.
- Quand un responsable de l'entreprise passe près du siège d'un partenaire, il prend un rendez-vous pour faire un point au siège.
- Pour les partenaires parisiens, les rendez-vous ont lieu soit sur Paris, soit en Visio conférence, ou alors quand ils font une tournée organisée en région.

L) Bilan annuel GES - Carbone

1) Objectif : Mesurer l'empreinte carbone de l'entreprise, détermination d'un objectif à atteindre et élaboration d'un plan de réduction des émissions.

2) Actions :

- Celui-ci est fait pour les deux postes importants (déplacements et immobiliers = 2/3 des émissions).
- Il va être complété avec les petits postes. Il sera remis à jour tous les ans.
- Les kilomètres de Guy pour aller voir les clients vont se faire avec le véhicule le moins polluant quand les rendez-vous ont lieu à plus de 40 kms.
- On utilise le plan géographique des clients pour définir les rendez-vous et on généralise les journées de tournée complète géographique.
- Le télétravail va être développé pour Cloé le vendredi et durant toute sa formation. L'entreprise va fournir les éléments nécessaires pour qu'elle puisse travailler dans de bonnes conditions et cela permettra de réduire les déplacements.
- Les deux portes d'entrée vont être changées en 2023 pour être plus isolantes.
- Une pompe à chaleur va être mise en place pour remplacer la chaudière au gaz.
- Des arbres vont être plantés pour effacer l'empreinte carbone de l'entreprise sur la fin 2023.



Thématique 2 - Intérêts des assurés

A) Suivi régulier des parties prenantes

1) Objectif : Assurer le devoir de conseil et du suivi des contrats (temps suffisant alloué à chaque client, contact régulier, vigilance sur la connaissance des contrats par les collaborateurs et formation continue etc.)

2) Actions :

- Clients :
 - Tous les clients sont suivis systématiquement avec les bilans réguliers.
 - Tout ceux qui le souhaitent reçoivent les lettres d'informations.
 - L'essentiel des informations utiles sont à disposition sur le site internet.
 - Le temps alloué à chaque client est proportionnel à son segment.
- Nouveaux clients :
 - Ils reçoivent tous les éléments nécessaires par courriels successifs, préalablement au rendez-vous.
- Connaissance des contrats et partenaires :

- Au titre de la gouvernance des produits les partenaires sont reçus régulièrement pour réexpliquer leur offre.
- Un tableau récapitulatif est tenu.
- Formation continue des membres de l'entreprise :
 - Celle-ci est, en volume, très importante.
 - Un carnet de formation est tenu.
 - Les supports de toutes les formations sont accessibles à tous les membres de l'entreprise.

B) Écrire et publier les bonnes pratiques (Sabrina et Inès)

1) Objectif : Formaliser et diffuser des bonnes pratiques favorisant la compréhension totale des contrats proposés aux assurés.

2) Actions :

- Sur chaque sujet il y a des fiches procédures mises à jour une fois par an.
- Sur de nombreux sujets il y a des supports ou lettres d'informations favorisant la compréhension des clients. Les lettres d'informations sont envoyées personnellement au client et sont présentes sur le site internet dans la rubrique « Nos lettres d'information ».

C) Politique de prévention et traitement des réclamations (Inès)

1) Objectif : Rédiger une politique de traitement des litiges et réclamations (suivi, modalités de traitement, délais etc.)

2) Actions :

- Celle-ci est rédigée selon le modèle de la CNCGP et elle est mise à jour régulièrement (04.2023).
- Le responsable juriste est Inès.
- Un point est fait chaque mois
- Les axes d'amélioration sont écrits, définis.

D) Suivi des partenaires (Cloé et Inès)

1) Objectif : Désigner d'un(e) responsable de la qualité et la gestion du portefeuille de contrats d'assurance proposé (exhaustivité, anticipation des besoins, rapport qualité/prix etc.)

2) Actions :

- Une organisation déjà écrite et systématisée permet sur l'année de voir tous les partenaires.

E) Offre accessible (Cloé)

1) Objectif : Proposer une offre d'assurance à prix réduit pour certains publics (foyers à faible revenu, jeunes, seniors, jeunes entreprises etc.)

2) Actions :

- Une synthèse est régulièrement mise à jour décrivant les trois contrats les plus accessibles en termes de montants, pour les jeunes notamment.

F) Satisfaction client (Camille)

1) Objectif : Mettre en place un suivi de la satisfaction client (ex, via un Net Promoter Score)

2) Actions :

- Une responsable Camille, va nous créer un questionnaire de satisfaction afin de recueillir les avis des clients, après prise de contact avec Anthony.

G) Offre de fonds durables - verts

1) Objectif : Intégrer des fonds verts dans tous les contrats d'assurance proposés pour répondre aux besoins émergents.

2) Actions :

- Nous sommes déjà à plus de 80 % de fonds Développement Durable sur tout ce que nous gérons et 100 % de ce qui est proposé généralement est orienté Développement Durable.
- Nous allons préciser les offres, progresser dans la diversification.
- Nous allons régulièrement, rapidement développer une sélection de fonds SFDR 9 impact réel écologique et énergétique important.

 **Thématique 3 - Ethique des affaires et loyautés des pratiques :**

A) Achats responsables

1) Objectif : Réaliser des achats responsables (recyclés, biologiques, locaux, seconde main, labélisés etc.) pour au minimum 20% des achats.

2) Actions :

- Nous réfléchissons avant chaque achat.
- Nous passons au papier recyclé.

B) Politique

1) Objectif : Formaliser la politique sur les achats responsables (critères sociaux et environnementaux et proximité, favorisés pour le choix des partenaires).

2) Actions :

- Les partenaires sont sélectionnés selon le respect des normes sociales.
- Nous listons les difficultés pour chacun, évaluons les réponses et les progrès.
- Notamment deux sujets sont pointés :
 - Le traitement des clients ;
 - Le traitement des membres de l'entreprise.

C) Formation - LCBFT

1) Objectif : Former annuellement l'ensemble des collaborateurs sur les risques de fraude et la lutte anti-blanchiment.

2) Actions :

- Cela est fait depuis longtemps, les supports des formations sont accessibles.
- La formation au sein de l'entreprise est beaucoup plus importante que ce que demande la réglementation.

D) Corruption

1) Objectif : Rédiger les règles en matière de corruption (invitations, cadeaux, dons, sponsoring etc.)

2) Actions :

- L'entreprise n'accepte rien hormis un repas de travail par an, de faibles cadeaux (1 bouteille par an) et de l'aide à la formation.
- Une procédure de gestion des conflits d'intérêts existe depuis longtemps et a été remise à jour en avril 2023.

Sensibiliser les collaborateurs aux risques de corruption :

1) Objectif : Sensibiliser les collaborateurs aux risques de corruption.

2) Actions :

- Cela est fait en permanence, au quotidien.

E) Relations partenaires

1) Objectif : Rallonger la durée de la relation avec les partenaires et partenaires (contrats pluriannuels, contacts réguliers, relation gagnant-gagnant sur les prix, respect des délais de paiement etc.).

2) Actions :

- Par principe des réunions régulières avec les partenaires ont lieu, nous leur signifiions les améliorations à réaliser.

- Par principe nous travaillons plus avec les entreprises qui progressent et nous suivent bien, et qui sont les plus réactifs.

G) Questionnaire RSE

1) Objectif : Rédiger un questionnaire RSE et le faire remplir par les partenaires.

2) Actions :

-

Thématique 4 - Développement local et d'intérêt général :

1) Objectif : Développer des partenariats avec des entreprises locales (créer un réseau d'entreprises, achats locaux etc.).

2) Actions :

- Dans la mesure du possible nous le faisons et nous sommes attentifs à la développer.
- C'est le point faible de l'entreprise.
Des démarches sont en cours pour effacer l'empreinte carbone de l'entreprise.

Thématique 5 - Relations et conditions de travail responsables :

A) Politique de rémunération équitable et justifiée

1) Objectif : Rédiger et mettre en place une politique de rémunération équitable et justifiée (grille de salaire équitable et diffusée etc.).

2) Actions :

- C'est déjà le cas mais cela va être formalisé en 2023, sur la base de la grille de la convention collective.

B) Respect de la vie privée

1) Objectif : Rédiger une charte vie privée-vie professionnelle (règles en matière d'heures supplémentaires, flexibilité des horaires, droit à la déconnexion, politique de prise des congés etc.).

2) Actions :

- Une charte existe, elle est bienveillante.
Par principe l'entreprise accepte les ajustements et demandes.

C) Télétravail

1) Objectif : Favoriser le télétravail souhaité et rédiger la charte (durée, lieux autorisés, détermination des plages horaires etc.).

2) Actions :

- Cloé est en télétravail lors de ses journées de formation Juriscampus.
- Inès est par principe en télétravail à Angers dans un bureau annexe les jeudis et vendredis de chaque semaine.
- En télétravail, les salariés peuvent aménager comme ils le souhaitent leur temps de travail.

D) Condition de travail au plan matériel

1) Objectif : Améliorer le confort matériel des collaborateurs (postes de travail ergonomiques, état des locaux, accessibilité handicap etc.).

2) Actions :

- Tous les ans, il est demandé à tous les membres leurs souhaits d'amélioration.
- De nouveaux locaux sont en perspective : nous voudrions améliorer l'accès aux personnes handicapées, utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, locaux qui produisent de l'énergie...
- Mettre en place une pièce silencieuse pour les travaux qui demandent de la réflexion.

E) Formation continue

1) Objectif : Mettre en place une formation continue via l'organisation d'un module trimestriel de 2h sur les sujets de prévention des risques, conseil, réglementation etc.

2) Actions :

- C'est fait mais nous allons le formaliser en 2023.

F) Suivi Individuel et collectif

1) Objectif : Mettre en place d'un baromètre social trimestriel

2) Actions :

- Un bilan annuel est fait au plan individuel et un bilan social individuel complet est fait en avril de chaque année.
- Un bilan mensuel général est fait.

G) Création d'emplois stables

1) Objectif : Atteindre un taux de transformation en CDI de 75% des emplois précaires (CDD, stagiaires, alternants etc.)

2) Actions :

- Tous les deux ans, l'entreprise accueille un jeune et tout est fait pour l'intégrer.

 **Thématique 6 – Droits de la personne :**

A) Procédure de lutte contre le harcèlement

1) Objectif : Rédiger et diffuser de la procédure d'alerte, de traitement et des sanctions en cas de harcèlement avéré, via une consultation en interne

2) Actions :

-

B) Lutte contre la discrimination

1) Objectif : Former la/les personne(s) en charge des RH aux risques de discrimination et à la promotion de la diversité

2) Actions :

- Tous les membres de l'entreprise sont sensibles à ce sujet.

C) Formation annuelle

1) Objectif : Former annuellement les collaborateurs sur les risques, situations, procédures et sanctions en cas de non-respect des droits fondamentaux (harcèlement, travail illégal, vie privée etc.)

2) Actions :

- Quotidiennement chaque membre de l'entreprise promeut chacun de ces sujets par son attention.

D) Protection des données personnelles

1) Objectif : Désigner un(e) référent(e) à la protection des données personnelles

2) Actions :

- C'est fait par l'entreprise.

E) Charte informatique

1) Objectif : Rédiger la charte informatique et les bonnes pratiques associées

2) Actions :

- Elle a été rédigée en avril 2023 et sera affichée en mai 2023.
- Elle sera également mise à jour lorsqu'un changement surviendra et sera envoyée aux salariés.

F) Travail illégal chez les partenaires

1) Objectif : Rédiger les règles de vigilance concernant le travail illégal chez les partenaires et partenaires (collecte des documents obligatoires).

2) Actions :

- L'entreprise s'assure que les partenaires demandent et envoient les documents obligatoires, réglementaires.
- Lutte LCBFT.
- Un modèle de demande a été rédigé en juin 2023 et envoyé à un partenaire mis sous surveillance.



Thématique 7 - Droits de Gouvernance responsable et pérenne :

A) Formation de tous les membres au développement durable

1) Objectif : Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du développement durable et à la RSE via une formation interne

2) Actions :

- C'est fait chaque jour, chaque pause on en discute un peu, on partage.
- On développe nos idées pour améliorer nos pratiques de tous les jours.
- Lors de la formation CIF, un module a été consacré à la Finance Durable, tous les salariés peuvent le lire, s'informer.

B) Groupe de travail RSE

1) Objectif : Créer un groupe de travail/responsable RSE en charge de la rédaction, mise en œuvre et suivi du plan d'action RSE

2) Actions :

- C'est fait au quotidien et c'est en cours de formalisation.

C) Politique de RSE

1) Objectif : Structurer et présenter la politique RSE en interne

2) Actions :

- C'est en cours de développement (voir le dernier point avec la transposition de la stratégie 2030 définie par le GIEC).
- Une équipe (Guy et Inès) font le plan avec les idées majeures, puis le présente aux autres salariés afin d'affiner, de compléter et d'améliorer la politique de RSE.

D) Indicateurs avancement actions RSE

1) Objectif : Créer un tableau d'indicateurs pour le suivi de l'avancement des actions RSE

2) Actions :

- C'est en cours de développement.

E) Bilan et objectifs RSE

1) Objectif : Élaborer un bilan annuel des actions RSE et de l'avancement des objectifs

2) Actions :

- Un bilan annuel sera fait par Inès afin de faire le point tous les ans sur l'avancement des actions écrites, notamment si ce qui est écrit est bien réalisé.
- Avec ce bilan, nous pourrions envisager de développer de nouvelles actions afin d'aller encore plus loin.

F) Communication de l'avancement RSE

1) Objectif : Communiquer la stratégie et l'avancement RSE auprès des parties-prenantes (collaborateurs, clients, partenaires etc.)

2) Actions :

- Plusieurs emailings sont envoyés aux clients afin de les informer de nos actions et partager des gestes simples mais déterminants pour notre environnement.
- Une politique de Développement Durable est sur notre site internet, tous les clients, partenaires peuvent aller la consulter.

G) Construire stratégie parties-prenantes

1) Objectif : Co-construire la stratégie d'entreprise avec les parties-prenantes (participation aux réunions de direction, séminaire stratégique annuel, concertation via des entretiens ou des questionnaires etc.)

2) Actions :

- Les parties prenantes vont être sollicitées afin de répondre à un questionnaire de satisfaction composé de quatre questions. Ils pourront ainsi nous aider à nous améliorer dans les services que nous rendons.
- Elles sont régulièrement informées par des lettres d'informations ou en rendez-vous.

H) Cartographie des parties-prenantes

1) Objectif : Etablir la cartographie des parties prenantes de l'entreprise et établir un plan de dialogue adapté.

2) Actions :

-

I) Plan de gestion des risques

1) Objectif : Mettre en place un plan de gestion des risques (réglementaires, opérationnels, économiques, sociaux, environnementaux)

2) Actions :

- Une lettre d'information a été envoyée aux parties prenantes sur les fraudes, arnaques et sur les points de vigilance à adopter.
- Plusieurs lettres d'informations sont envoyées pour informer de notre implication dans le développement durable, quelques conseils peuvent être mis en avant pour les clients qui souhaiteraient s'impliquer également.
- Dans nos propositions d'investissements, un large panel de fonds est proposé y compris des fonds respectueux de l'environnement, article 8 / 9, ESG, labellisé pour répondre à la gestion des risques.

J) Plan d'actions juin 2023 selon le modèle du GIEC 05.2023

1) Objectif : Nous reprenons le plan d'action du GIEC en l'adaptant à notre entreprise.

2) Actions :

- 1/3 de l'effort : réduction de 50 % du CO2 sur 7 ans (objectif 2030).
Soit – 7 % par an.
Cela doit être possible car nous avons fait depuis 2018 – 6 % par an. Par exemple, nous allons continuer à optimiser nos déplacements, le chauffage et l'isolation des bureaux va être amélioré.
- 1/3 de l'effort : revalorisation du rôle de la nature.
L'entreprise va planter les 105 arbres par personnes soit 735 arbres, dont 1/3 de résineux croissance rapide ; 1/3 de feuillus croissance rapide et 1/3 de feuillus croissance longue.
Cette action est mise en place sur la fin de l'année 2023.
- 1/3 de l'effort : Mettre les liquidités de l'entreprise au service de la transition écologique et énergétique.
Sur 2023, 30 % de fonds SFDR 9 et 50 % de fonds SFDR 8.
L'objectif en 2024 est que 100 % de la trésorerie de l'entreprise soit au service du développement durable.

Fait le : 07/07/2023

A : Château-Gontier-sur-Mayenne

Cloé LORIÈRE



Sabrina PRODAULT



Inès LE CAMPION



Camille LE CAMPION



Marie-Églé LE CAMPION



Guy LE CAMPION

